

PERMANENCE :

Jeudi et vendredi :
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

TEL : 02 33 04 46 12 et/ou
Tel P : 06 70 72 31 08

Adresse : 54 rue de la bucaille
50100 CHERBOURG

Site Sud Education Manche :
<http://sudeducation50.free.fr>

Site de la fédération des syndicats
Sud Education :
www.sudeducation.org

Les 23 membres du CDEN ayant demandé un CDEN exceptionnel, en totale conformité avec les textes, attendent toujours sa tenue. Nous souhaitons vivement que la période électorale passée, nous puissions poser notre revendication d'un collectif budgétaire pour la rentrée 2012 !

Nous revendiquons le retour de tous les postes Rased supprimés G et E, un accueil des 2 ans, des moyens à la hauteur des besoins pour la scolarisation des élèves handicapés (CLIS, ULIS, IME...), un service public de proximité en milieu rural.

C'est aussi l'impérieuse nécessité d'alléger les effectifs des classes tant dans le primaire que dans les collèges.

Mouvement 1er degré

Pensez à renvoyer **vosre fiche de suivi pour la CAPD du lundi 21 mai**

<http://manchesudeducation.free.fr/spip.php?article142>

Merci aux dessinateurs
Charb, Ric, Titom...



Adhésion 2011-2012

66% de votre cotisation est déductible des impôts !

ADHESION à SUD EDUCATION (comprend l'abonnement au journal de SUD Education Manche)

NOM : Prénom :
Adresse personnelle :
Code Postal : Commune :
Tél : Courriel :

Corps : Discipline :

ETABLISSEMENT (école, collège, lycée, université, retraite...)

BEC Nord ☐ BEC Centre ☐ BEC Sud ☐

Adresse :
Code Postal : Commune :

Salaire moyen	Cotisation annuelle	Salaire moyen	Cotisation annuelle	Salaire moyen	Cotisation annuelle
< 600	5	1700	120	2580	270
< 900	15	1780	132	2640	282
980	42	1860	147	2720	297
1060	51	1940	156	2800	315
1140	60	2020	168	2880	330
1220	66	2100	183	2960	351
1300	75	2180	195	3040	369
1380	81	2260	210	3120	384
1460	93	2340	222	3200	405
1540	102	2420	237	3280	423
1620	114	2500	255	3360	465

J'autorise SUD Education Manche à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 Informatique et Liberté.

Montant de la cotisation 2011 - 2012 : ,00 € payé en 1 fois ☐ 2 fois* ☐ 3 fois* ☐

* Dans ce cas joindre 2 ou 3 chèques, leurs encaissements seront étalés sur l'année scolaire

Attention, l'attestation fiscale concernera l'année CIVILE 2012 !

Chèques à l'ordre de SUD Education Manche, adressés à
SUD Education Manche, 54 rue de la Bucaille, 50100 Cherbourg



SUD Education Manche

54 rue de la Bucaille
50100 Cherbourg
02 33 04 46 12

education.sud.manche@wanadoo.fr

Union
syndicale
Solidaires

Sarkozy, c'est fini !

Nous ne regretterons certainement pas l'éviction de N. Sarkozy et de son gouvernement, qui ont mené ces dernières années une politique de destruction sociale et démocratique avec une constance qui n'a d'égale que sa nocivité pour le plus grand nombre. Des décennies de politiques globalement antisociales, le racisme et la xénophobie de ce pouvoir ont renforcé les tendances les plus réactionnaires de la société. Les suffrages portés sur la candidate du FN et sur le Président sortant nous engagent tou-te-s à lutter avec encore plus de détermination pour contrer le retour des idéologies les plus nauséabondes et pour imposer des alternatives à cette société d'inégalité et de précarité.

Sortir de la résignation ! Les mobilisations n'ont certes pas été absentes. Mais faute d'avoir créé le rapport de force pour faire plier un pouvoir résolu à ne rien concéder, elles ont été défaits à chaque fois sur l'essentiel. La résignation a fini par l'emporter chez

beaucoup, qui considéraient qu'il était impossible d'emporter des victoires sociales face à un tel gouvernement. Cela n'a jamais été le cas de SUD éducation et de l'Union syndicale Solidaires. Nous savons qu'une grève générale, interprofessionnelle et reconductible, peut faire plier n'importe quel gouvernement, parce qu'elle touche aux profits des actionnaires et du patronat. Le changement de Président et celui du gouvernement doivent engager chacun-e à retrouver le chemin des luttes pour gagner.

Ni attentisme ni illusion ! Point n'est besoin d'entrer dans le détail du programme du Président élu et de ses soutiens pour s'en convaincre... L'affirmation de F. Hollande, répétée à l'envi, « d'abord le redressement et puis ensuite la redistribution », est à elle seule tout un programme : celui de l'austérité d'abord, qui sera sans doute l'austérité tout court. L'austérité, c'est-à-dire faire payer les salarié-e-s et la population au profit de la rentabilité du capital. En 1981, il y avait eu au moins un peu de redistribution avant la rigueur perpétuelle... Cette fois, nous aurons bien l'austérité, mais on ne sortira pas de la spirale du chantage de la dette publique et de l'austérité sans rupture franche avec les politiques libérales. La croisée des chemins ! La résolution de la crise de la dette se fera nécessairement sur la base d'un rapport de force. Nous sommes à la croisée des chemins : soit nous courbons l'échine devant les politiques d'austérité, les diktats du patronat et des marchés financiers, soit nous passons à l'offensive pour défendre les acquis et imposer une autre répartition des richesses. L'issue des élections n'y change rien : le véritable changement dépend de nos mobilisations, de notre volonté et de notre capacité à faire plier...

Sommaire

Edito

p 2 : Nos revendications

p 3 : RISTT

p 4 : CDEN et Mouvement
1er degré

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



Dispensé de timbrage Tourlaville CDIS



Directeur de la publication :

Gildas Thomas

Bimestriel, abonnement 8€

Journal réalisé, imprimé et plié par
les adhérents de Sud Education.

ISSN : 1293-9862 ;

CPPAP : 0315 S 05305

Site : sudeducation50.free.fr/

mel :

education.sud.manche@wanadoo.fr

édito...

... le patronat, les puissances d'argent, et les gouvernements qui veulent nous faire payer leur crise.

Passer à l'offensive ! Ce qui est à l'ordre du jour, ce n'est pas seulement la résistance aux attaques contre les droits sociaux, les droits du travail, les services publics et les solidarités. Car il n'y a pas de statu quo possible. Ou bien nous changeons radicalement le rapport de force, ou bien nous subissons les purges qui s'appliquent aujourd'hui

dans d'autres pays d'Europe. Il s'agit donc de repartir à l'offensive.

Cela suppose au niveau interprofessionnel comme dans chaque secteur de définir des revendications immédiates à la hauteur de la situation et, pour les imposer, de construire sans attendre des luttes sous le contrôle des grévistes. De ces luttes devra émerger la conscience de la nécessité d'une alternative globale à un système capitaliste dont les contradictions et les injustices sont aujourd'hui en pleine lumière.

Des revendications d'urgence à imposer

Interprofessionnelles...

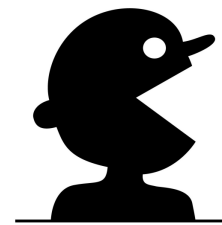
- ➡ Annulation de la dette publique
- ➡ Socialisation des banques
- ➡ Augmentation générale des salaires et des prestations sociales
- ➡ Réduction de l'éventail des rémunérations
- ➡ Une tout autre politique fiscale, réellement progressive, étendue aux revenus du capital et au patrimoine
- ➡ Réduction du temps de travail hebdomadaire
- ➡ Retour à la retraite à 60 ans à taux plein, sans décote, avec 37,5 annuités maximum
- ➡ L'alignement des salaires des femmes sur celui des hommes, ainsi que des retraites, pour compenser les inégalités de carrière.
- ➡ Garantie du droit à l'emploi pour toutes, abolition des licenciements et de la précarité, avec la titularisation sans condition de toute-s les précaires et l'arrêt du recrutement de précaires dans la fonction publique, et la création d'un statut pour tou-te-s les salarié-e-s
- ➡ Défense du service public : resocialisation des services privatisés, création de nouveaux services publics, fin de la LOLF et de la RGPP
- ➡ Création d'emplois publics statutaires
- ➡ Abrogation des lois sécuritaires, liberticides et anti-immigré-e-s
- ➡ Régularisation de tou-te-s les sans-papiers
- ➡ Loi d'amnistie pour toutes les victimes de la répression des mobilisations

... et pour le service public d'éducation

- Restitution de tous les postes supprimés, par des créations de postes de fonctionnaires et non par des transferts d'autres secteurs publics, annulation immédiate des 14000 suppressions de postes pour la rentrée 2012
- Titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tou-te-s les précaires, en activité ou licenciés
- Retour des TOS et intégration des ATSEM et agent-e-s des écoles sous le statut de fonctionnaire d'État
- Abrogation des contre-réformes scolaires : liquidation des RASED ; programmes de 2008 pour le 1er degré et programmes rétrogrades dans certaines disciplines du secondaire ; dispositif d'aide personnalisé ; évaluations nationales CE1 et CM2 ; socle commun ; réformes des lycées ; bac pro 3 ans et suppression des BEP ; loi OFPTLV ; généralisation de l'apprentissage ; loi LRU ... Il faut en finir !
- Abrogation de la réforme dite de « mastérisation » et institution d'une véritable formation professionnelle des enseignant-e-s sous statut de fonctionnaire stagiaire
- Abandon des contre-réformes qui visent à casser les statuts et à mettre les personnels, les établissements, et les écoles en concurrence : dispositif ECLAIR, projets d'établissements publics du premier degré, entretiens d'évaluation, conseils pédagogiques, préfet des études, prime au mérite...
- Abrogation des lois anti-grève et anti-syndicales, du Service Minimum d'Accueil et de l'obligation de déclaration individuelle d'intention de faire grève pour les enseignant-e-s du premier degré ayant charge d'élèves, rétablissement des libertés syndicales pour toutes les organisations, fin du vote électronique aux élections professionnelles
- Suppression de tous les systèmes de fichage centralisés, de flicage des élèves et des personnels (Base-élèves, BNIE, Sconet, Affelnet, LPC, dossier informatisé des personnels, ENT obligatoires, ...)
- Annulation de toutes les sanctions pour fait de grève, de désobéissance ou de résistance
- Limitation légale du nombre d'élèves par classe
- Instauration d'un droit à la scolarité de 2 à 18 ans
- Des moyens pour défendre le collège unique et pour aller vers un lycée unique, dans le projet d'instaurer une formation polytechnique pour tou-te-s

le calendrier

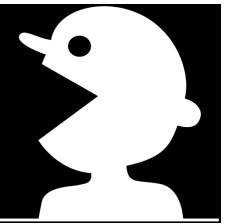
1er degré : RISTT



Réunions d'information syndicale

Nord Cotentin et sud Manche :

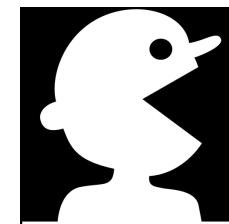
Le mercredi 30 mai 9h00 – 12h00



➡ CHERBOURG : MAISON POUR TOUS

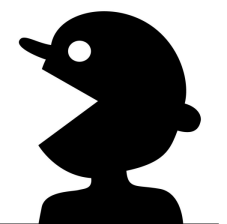
ZUP OCTEVILLE près du centre commercial. Boulevard de Normandie

➡ AVRANCHES : Hôtel Longraye, place du marché



Centre Manche

Le mercredi 6 juin 9h00 – 12h00



➡ COUTANCES : Foyer des jeunes travailleurs

➡ GRANVILLE : salle Le Goéland, 41 rue St Paul (à côté de l'Hôtel des Impôts)

➡ SAINT-LÔ : Mairie. Salle 3.

Sujets abordés (provisoire) :

Etat des lieux sur la carte scolaire (maternelle, Rased, SEGPA, collège...)
Perspectives politiques pour la rentrée 2012...
Enseignement spécialisé
Mouvement départemental
Questions diverses



Avertissez votre IEN de votre présence à la réunion syndicale.

à Mme, M. l'IEN,
Madame, Monsieur l'Inspecteur

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la loi, je participerai à la réunion d'information syndicale proposée par Sud Education Manche le....., à